



Mémoire

Société de Développement Économique Innu (SDEI)

Projet d'aménagement hydroélectrique de la 11^e Chute de la Rivière
Mistassini

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (Bape)

Février 2015

Présentation de l'organisme

La Société de Développement Économique Ilnu (SDEI) a été créée au début des années 2000 suite à une initiative de l'Association des entrepreneurs de Mashteuiatsh supportée par le Conseil de bande de l'époque.

Depuis sa création, le budget de fonctionnement de la SDEI provient en grande partie de fonds en provenance du Conseil de bande. Son conseil d'administration est constitué d'entrepreneurs de la communauté qui sont nommés lors d'une assemblée générale annuelle.

Depuis maintenant près de 15 ans, notre organisation veille à supporter les entrepreneurs et à répondre à leurs besoins. Les entreprises se situent donc au cœur de la dynamique de développement économique et le rôle de la SDEI consiste à la fois de susciter leur démarrage et leur croissance afin qu'ultimement nous puissions offrir aux générations actuelles et futures des emplois susceptibles de favoriser l'expression de leurs talents et créativité.

Au cœur de cette dynamique du développement économique de Mashteuiatsh, la mission de la SDEI est de :

Contribuer à l'essor de la communauté de Mashteuiatsh et de ses membres en offrant des services de support à l'implantation et la croissance d'un réseau d'entreprises de toutes natures, à la fois performantes et compétitives.

Le site internet de notre organisation ((<http://sdei.ca>) présente la diversité des services offerts et donne des informations sur plusieurs initiatives mises de l'avant par notre équipe. Parmi celles-ci, on retrouve :

- Développement d'un fonds de cautionnement et d'un fonds de garantie de prêts ;
- Développement d'un fonds de crédit communautaire visant à supporter le développement du potentiel entrepreneurial ;
- Développement d'un portfolio web des entreprises de la communauté disponible sur le site internet de la Société ;
- Implantation d'un service de veille stratégique sectorielle pour les entrepreneurs (secteurs tourisme, développement forestier, énergie, mines, économie et législation autochtone. Aluminium et autres matières premières.

Dans les années à venir, la SDEI entend continuer à exercer son leadership pour développer des stratégies permettant à un plus grand nombre d'entreprises d'offrir leurs services à l'extérieur de la communauté et de la région. De plus, nous souhaitons être

plus actifs auprès des jeunes de la communauté afin que ces derniers puissent développer leur esprit entrepreneurial.

Mise en contexte et raison de notre intervention

La Société de développement économique Innu (SDEI) est heureuse de prendre part à la seconde partie du processus d'audiences publiques concernant le projet d'aménagement d'une centrale hydroélectrique sur le site de la 11^e Chute de la Rivière Mistassini.

Depuis la mise sur pied de la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean en 2007, la SDEI a eu l'opportunité d'échanger régulièrement avec ses membres, des projets mis de l'avant par cette organisation. Lors des audiences sur le projet de Val-Jalbert, notre Société n'a pas jugé à propos d'intervenir dans le processus d'audiences publiques puisque le promoteur avait répondu aux principales préoccupations soulevées par les entrepreneurs de la communauté de Mashteuiatsh en avant-projet, notamment en ce qui a trait aux efforts qui seraient consentis pour assurer des retombées économiques régionales et locales lors des travaux de construction.

Même si le projet de Val-Jalbert a généré des retombées importantes au niveau régional, très peu de contrats à la portée des entreprises privées de Mashteuiatsh ont été ciblés. En effet, malgré des investissements de plusieurs dizaines de millions de dollars en provenance de Mashteuiatsh (45 % des coûts de projet), il y a présentement un sentiment partagé par plusieurs entreprises de la communauté de n'avoir pas été considéré. C'est donc à la demande de plusieurs entrepreneurs que la SDEI intervient aujourd'hui dans ce processus.

Il est important de préciser que même si certains questionnements sont soulevés par plusieurs entrepreneurs, ces derniers tout comme la SDEI soutiennent la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean dans ses projets de développement. Les fondements de cet appui s'expliquent par :

- Le partenariat développé entre notre Première Nation et les municipalités voisines en vue de dynamiser et prendre en main le développement de nos communautés;
- La transparence de la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean lors des séances d'information et de consultation;
- Des retombées économiques importantes pour le milieu en phase construction et exploitation;
- L'engagement de la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean de s'inscrire dans une approche de développement durable et d'améliorer ses performances.

Dans les sections qui suivent, la SDEI mettra donc en perspective les fondements de la demande des entrepreneurs d'intervenir auprès de la Commission et soumettra quelques recommandations au promoteur. Nous aurions pu apporter notre avis sur différents éléments de l'étude d'impacts et des exercices de consultation menés par le promoteur, mais nous croyons sincèrement que ce dernier a bien fait ses devoirs pour intégrer son projet de façon harmonieuse dans le milieu et d'obtenir l'acceptabilité sociale. Notre intervention se limitera donc au volet économique du projet.

Mashteuiatsh, une économie préoccupante en 2014

Situation au début des années 2000

Dans l'optique de maximiser les retombées économiques au sein de la communauté pour les projets de développement sur le territoire ancestral de Mashteuiatsh, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan favorise la signature d'ententes avec les grands donneurs d'ouvrage et aussi certaines ententes de partenariat avec ces derniers.

Depuis 2003, la communauté de Mashteuiatsh a bénéficié de création d'emplois dans le cadre du projet de dérivation partielle de la rivière Manouane, du projet de construction de la centrale Péribonka et celui de la construction de la route 175 à quatre voies divisées. De 2003 à 2008, l'entente Manitukapatakan signée avec Hydro-Québec a permis de créer au sein de l'entrepreneur général du Conseil de bande (DPI), 137 emplois, dont 58 occupés par des autochtones. Durant cette même période, la communauté a bénéficié de plus de 110 M\$ en contrats, soit 30 M\$ de plus que prévu à l'entente (Développement Pieuakami Innuatsh, 2008). Ces contrats réalisés ont généré des créations d'emplois additionnels au sein des entreprises de la communauté tout en leur permettant de développer leur expertise dans le cadre de grands projets hydroélectriques.

Pendant cette période de prospérité, deux études avaient été commandées par la SDEI entre 2004 et 2007 sur les impacts économiques de Mashteuiatsh dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les résultats démontraient que les secteurs d'activités économiques étaient diversifiés pour une communauté autochtone. Les études effectuées par Jacques Choquette Communication inc. et par le Groupe Performance Stratégique démontraient qu'au cours des deux dernières décennies, l'économie de Mashteuiatsh était en croissance (Groupe Performance Stratégique, 2007; Jacques Choquette communications, 2004). En 1991, on comptait environ 53 entreprises qui étaient en activité à Mashteuiatsh et elles généraient plus de 450 emplois, dont environ 300 étaient rattachés au Conseil de bande. En 2007, 106 entreprises étaient en activité, ce qui

correspond à un facteur de croissance de 100 % en 16 ans et un nombre de 976,5 personnes-année étaient embauchées, dont les deux tiers étaient des autochtones. On dénombrait sensiblement le même nombre d'employés au sein du Conseil de bande.

Depuis 2007, une situation qui se dégrade

Depuis la fin des grands chantiers, la SDEI remet à jour périodiquement l'étude d'impact économique qui dresse le portrait de la situation de l'emploi et des entreprises et, en juillet 2013, les résultats présentés dans cette étude étaient pour le moins inquiétant.

En terme d'emplois, nous avons subi une perte de 99 emplois/année de 2007 à 2009 ce qui correspond en grande partie à la fin du chantier de la rivière Péribonka. Cette diminution était prévisible. Cependant, la baisse de 120 emplois/année de 2009 à 2013 l'était beaucoup moins. Elle est attribuable en grande partie à la conjoncture économique qui frappe la région notamment dans le secteur forestier.

Au cours des 7 dernières années, on comptabilise donc 219 emplois/année en moins qui touchent principalement le secteur privé puisqu'il y a une vingtaine d'entreprises qui ont cessé leur opération depuis 2007. On en compte plus que 86 aujourd'hui. La conjoncture économique actuelle inquiète et l'on se doit de redoubler d'effort pour soutenir nos entreprises. Certaines tirent leur épingle du jeu, mais d'autres sont présentement en situation précaire.

Une volonté de la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean - maximisation des retombées économiques régionales et locales

Positionnement des entreprises de la communauté

Un des engagements de la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean est de présenter un plan de maximisation des retombées économiques pour le milieu et pour s'en assurer, elle travaillera en collaboration avec le Comité de maximisation des retombées économiques (CMAX) du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Lors de la phase construction, on présente comme scénario un investissement de 108 millions de dollars et une centaine d'emplois créés.

Si l'on prend en considération l'investissement (45 % du coût de projet) qu'aura à faire la communauté de Mashteuiatsh, un parle donc d'un apport de près de 48 millions de dollars pour la phase construction et dans ce contexte, il nous apparait légitime que les entreprises de la communauté aient des attentes relativement à des retombées locales.

La SDEI et ses membres ne remettent pas en cause le savoir-faire du CMAX, au contraire, elle félicite leur travail dans les résultats atteints pour la réalisation du projet de Val-Jalbert puisque près de 85 % du budget alloué pour la construction de cette centrale hydroélectrique a été attribué à des entreprises régionales. Cependant, nous ne sommes pas convaincus que le CMAX puisse représenter adéquatement les entrepreneurs de Mashteuiatsh du moins, les résultats pour Val-Jalbert ne sont pas concluants.

Considérant les éléments présentés dans les lignes précédentes et pour s'assurer de prendre en considération les attentes des entreprises de la communauté, nous croyons qu'un processus parallèle devrait être mené par le promoteur afin de bonifier le plan de maximisation qui sera développé. Notre participation à cet exercice nous permettrait du même coup de bien comprendre les défis et attentes du promoteur par rapport au projet et de soutenir ce dernier lorsque les entreprises interviendront auprès de la SDEI.

Conclusion

Au-delà des préoccupations soulevées par notre organisation dans ce mémoire, La SDEI donne son appui au promoteur puisque ce dernier a démontré depuis 2007 qu'il était en mesure de rencontrer les préoccupations du milieu, de faire preuve d'ouverture d'esprit par rapport aux demandes qui lui étaient adressées et surtout développer des projets structurant aux bénéfiques des populations locales et ce, dans le respect des principes de développement durable.



Yvon Parent
Président
Société de développement économique ilnu
1516, Ouiatchouan
Mashteuiatsh G0W 2H0
418.275.5757